

COMMUNE DE CANOHÈS	COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 16 DECEMBRE 2016
---------------------------	--

L'an deux mille seize et le vendredi seize décembre, le Conseil Municipal de la Commune de Canohès, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis CHAMBON, Maire.

Membres présents : MMES et MM. CHAMBON – CASAS - SOLER TRILLES MEDINILLA - QUINTA - FOURCADE – BERMOND - GONZALEZ ALVAREZ - COPIN GODARD – HERRERA - DEMALET - BOSQ – FRANCO - CLIMACO

Pouvoirs : ML. ALENDA à JL CHAMBON – C. COLL à A.SOLER - JL VERNET à F. QUINTA - C. GENESTIER à L. BERMOND - E. OURADOU à J CASAS – H. LOMPECH à D. FOURCADE - A. LANGLAIS à F. ESCUDER – A. TROUCHE à L. BOSQ T. JUSTAFRE à JL. FRANCO

Absent : V. LEGROUX.

Secrétaire de séance : Monsieur Gilles TRILLES

Sans observations, le procès-verbal du 15 novembre 2016 a été adopté à l'unanimité.

DÉCISIONS DU MAIRE :

2016-96 : Signature d'un contrat de location et du contrat solution plus pour l'implantation d'une solution de Gestion Electronique du Document Zeendoc flux bronze avec la Société Repro Système.

2016-97 : Signature d'un contrat de mise à disposition avec l'Association Profession Sport 66 pour l'encadrement et l'animation de séances de gymnastique d'entretien en direction des Seniors.

2016-98 : Signature d'un contrat Pack Fournitures Service avec la Société Repro Système pour le photocopieur Ricoh MPC 4504 ASP couleur de l'hôtel de ville.

2016-99 : Signature d'un contrat Pack Fournitures Service avec la Société Repro Système pour le photocopieur Ricoh MP 3054 noir et blanc pour l'école primaire annexe.

2016-100 : Signature d'une convention d'assistance juridique et de représentation en justice en droit public entre la commune de Canohès et « le Cabinet HG & C Avocats »

2016-101 : Signature d'une convention de mise à disposition pour un radar pédagogique nomade i-care mobile et son mat avec la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Pyrénées-Orientales – Unité Sécurité Routière et la commune de Canohès dans le cadre d'actions de sensibilisation et de prévention à la sécurité routière.

2016-102 : Signature d'un contrat de location pour 2 photocopieurs : 1 Ricoh MP 4504 ASP

pour l'hôtel de ville et 1 Ricoh MP 3054 SP pour l'école primaire annexe avec la Société Repro Système.

2016-103 : Signature d'un contrat Pack Fournitures Service avec la Société Repro Système pour le photocopieur Kyocera 3551 ci couleur (RDC) de l'hôtel de ville.

2016-104 : Signature d'un contrat Pack Fournitures Service avec la Société Repro Système pour le photocopieur Develop INEO+ 360 couleur (2^{ème} étage) de l'hôtel de ville.

2016-105 : Signature d'une proposition financière pour une prestation technique confiée à la Société CIEEMA pour modéliser la zone inondable centennale de la dépression du périmètre des zones 1AUZ2, 2AU et 3AU du Mas Gaffard.

2016-106 : Signature d'une proposition financière de la Société Roussillon Topo Ingénierie pour une prestation de relevés topographiques détaillés sur le secteur du Mas Gaffard.

Délibérations adoptées lors du Conseil Municipal du 16 décembre 2016

DELIB 2016-01 : DÉCISION MODIFICATIVE N°2016/03 - BUDGET PRINCIPAL

Vu l'avis favorable de la commission finances réunie le mercredi 14 décembre 2016,

Le Conseil Municipal décide :

D'APPROUVER les adaptations budgétaires et virements de crédits dans la décision modificative n°2016/03 – Budget Principal.

VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

DELIB 2016-02 : BUDGET COMMUNAL – OUVERTURE PAR ANTICIPATION DE CRÉDITS DE DÉPENSES D'INVESTISSEMENT - BUDGET 2017

Vu l'avis favorable de la commission finances réunie le mercredi 14 décembre 2016,

Le Conseil Municipal décide :

D'AUTORISER Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement sur l'exercice 2017, dans la limite du quart des crédits ouverts au Budget de l'exercice 2016.

VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

DELIB 2016-03 : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS (versement n°4)

Vu l'avis favorable de la commission finances réunie le mercredi 14 décembre 2016,

Le Conseil Municipal décide :

D'APPROUVER les propositions de Monsieur le Maire,

DE DIRE que les crédits sont inscrits au budget communal 2016.

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer les pièces administratives et comptables qui découlent de cette délibération.

VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

DELIB 2016-04 : RÉVISION DES TARIFS DU SERVICE DES POMPES FUNEBRES POUR L'ANNEE 2017

Vu l'avis favorable de la commission finances réunie le mercredi 14 décembre 2016,

Le Conseil Municipal décide :

D'APPROUVER les nouveaux tarifs du service des pompes funèbres,
DE DIRE que l'application de ces tarifs prendra effet à compter du 1^{er} janvier 2017.

VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

DELIB 2016-05 : FACTURATION DES CHARGES DE PERSONNEL COMMUNAL AU BUDGET DES POMPES FUNÈBRES POUR L'EXERCICE 2016

Vu l'avis favorable de la commission finances réunie le mercredi 14 décembre 2016,
Le Conseil Municipal décide :

D'APPROUVER la facturation des charges de personnel communal par le budget principal sur le budget des Pompes Funèbres pour un montant de 1 300 €,
DE DIRE que les crédits de dépenses et de recettes sont prévus dans les budgets respectifs 2016.

VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

DELIB 2016-06 : RÉVISION DU TARIF DES REPAS A DOMICILE DES PERSONNES AGEES

Vu l'avis favorable de la commission finances réunie le mercredi 14 décembre 2016,
Le Conseil Municipal décide :

D'APPROUVER les nouveaux tarifs de repas à domicile pour les personnes âgées,
DE DIRE que l'application de ces tarifs prendra effet à compter du 1^{er} janvier 2017.

VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

DELIB 2016-07 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1^{er} JANVIER 2017

Le Conseil Municipal décide :

D'APPROUVER l'ouverture des postes proposés au tableau des effectifs,
D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier,
DE DIRE que les crédits suffisants seront inscrits au budget communal 2017 et suivants.

VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

DELIB 2016-08 : UTILISATION EXCEPTIONNELLE DE LA SALLE CLAUDE NOUGARO

Le Conseil Municipal décide :

D'APPROUVER le prêt exceptionnel de la salle Claude Nougaro à l'association « Y a de la voix » pour y organiser le gala de fin d'année,
DE FIXER le montant de la participation aux frais de fonctionnement de la structure à 200 €,
DE DIRE que les crédits de recettes seront inscrits au budget 2017.
VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

DELIB 2016-09 : RECENSEMENT 2017 : NOMINATION D'UN COORDONNATEUR INSEE ET DETERMINATION DU NOMBRE D'AGENTS RECENSEURS

Le Conseil Municipal décide :

DE DÉCIDER de créer quatorze (14) postes d'Agents Recenseurs et de fixer leur rémunération en fonction du nombre de bulletins collectés soit :

└ Feuille de logement	0,50 €
└ Bulletin individuel	1,00 €

DE DÉCIDER d'arrêter l'indemnité forfaitaire du coordonnateur qui sera chargé de l'ensemble des travaux relatifs au recensement 2017 à la somme de 700 € net,

DE DIRE que le coordonnateur pourra être secondé d'un adjoint. Celui-ci sera également nommé par arrêté de Monsieur le Maire, il sera rémunéré sur la base de la rémunération du coordonnateur au prorata de son temps de travail effectué,

DE PRÉCISER que les crédits seront prévus au budget 2017.

VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

DELIB 2016-10 : CRÉATION D'UNE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ET DÉLÉGATION DE SA GESTION DE FONCTIONNEMENT ET D'ANIMATION AU FOYER RURAL - SECTION BIBLIOTHÈQUE

Le Conseil Municipal décide :

D'AUTORISER Monsieur le Maire à créer une bibliothèque municipale,

D'APPROUVER son règlement intérieur,

DE FIXER la tarification,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention s'y afférente, ainsi que tous les documents nécessaires,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations afférentes à la mise en œuvre de ce projet et à signer les pièces administratives et comptables qui découlent de cette délibération.

VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

DELIB 2016-11 : DÉCLASSEMENT D'UNE PORTION DE LA PARCELLE CADASTRÉE AL 17 EN VUE D'UNE FUTURE CESSION POUR LA RÉALISATION D'UN EHPAD AU LIEU-DIT LA MESSEGUERA

Le Conseil Municipal décide :

D' APPROUVER le déclassement de l'emprise foncière constituée par une portion de 6 000 m² de la parcelle cadastrée AL 17 telle qu'identifiée sur le plan ci-joint,

DE PRÉCISER que cette emprise intègre le domaine privé communal,

D'INDIQUER que cette délibération peut être contestée dans les deux mois à compter de sa dernière mesure de publicité par la loi devant le Tribunal Administratif de Montpellier.

Monsieur le Maire et Madame la Directrice Générale des Services sont chargés de l'exécution de la présente délibération.

VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

DELIB 2016-12 : PMMCU – CONVENTION FINANCIÈRE PORTANT SUR LA COMPENSATION DES RESTES A RÉALISER 2015 RELATIFS AU TRANSFERT DE COMPÉTENCE VOIRIE

Vu l'avis favorable de la commission finances réunie le mercredi 14 décembre 2016,
Le Conseil Municipal décide :

D'APPROUVER les termes de la convention financière portant sur la compensation des restes à réaliser relatifs au transfert de compétence voirie,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que toutes les pièces afférentes à ce dossier,

DE DIRE que les crédits de dépense sont inscrits au budget 2016.

VOTE A LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS ET UNE ABSTENTION (Mme Martine CLIMACO).

DELIB 2016-13 : CONVENTION PORTANT SUR LE REVERSEMENT DU PRODUIT DES AMENDES DE POLICE PERCUES SUR L'EXERCICE 2016 PAR LA COMMUNE

VU l'avis favorable de la Commission Finances réunie le mercredi 14 décembre 2016.
Le Conseil Municipal décide :

D'APPROUVER les termes de la convention portant sur le reversement du produit des amendes de police perçues sur l'exercice 2016 par la commune de Canohès,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer ladite convention et tous les documents afférents à ce dossier,

DE DIRE que les crédits de dépenses sont inscrits au budget 2016.

VOTE A LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS ET UNE ABSTENTION (Mme Martine CLIMACO).

DELIB 2016-14 : CONVENTION RELATIVE AUX MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT DU PÔLE GRAND OUEST POUR L'EXERCICE DES COMPÉTENCES COMMUNAUTAIRES

VU l'avis favorable de la Commission Finances réunie le mercredi 14 décembre 2016.
Le Conseil Municipal décide :

D'APPROUVER les termes de la convention relative aux modalités de fonctionnement du Pôle Grand Ouest pour l'exercice des compétences communautaires,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer ladite convention et tous les documents afférents à ce dossier,

DE DIRE que les crédits de dépenses sont inscrits au budget 2016 et suivants.

VOTE A LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS ET UNE ABSTENTION (Mme Martine CLIMACO).

DELIB 2016-15 : CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE ENTRE PERPIGNAN

MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE ET LES COMMUNES DU PÔLE DE PROXIMITÉ GRAND OUEST

Le Conseil Municipal décide :

D'APPROUVER les termes de la convention de prestation de service entre Perpignan Méditerranée Métropole et les communes du Pôle Grand Ouest,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer ladite convention et tous les documents afférents à ce dossier,

DE DIRE que les budgets 2016 et suivants, ne seront pas impactés par cette prestation.

VOTE A LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS ET UNE ABSTENSION (Mme Martine CLIMACO).

DELIB 2016-16 : DÉROGATION AU REPOS DOMINICAL – ÉTABLISSEMENT DE COMMERCE DE DÉTAIL

Cette question a été approuvée en Conseil Communautaire du 15 décembre 2016.

Le Conseil Municipal décide :

DE DONNER UN AVIS FAVORABLE à la dérogation au repos dominical pour les établissements de commerce de détail, telle que présentée par Monsieur le Maire,

DE DIRE que la présente délibération sera transmise à la Communauté d'Agglomération Perpignan.

VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

❖ Madame Florence ESCUDER quitte la séance à 20 h 03, avant le vote du point n° 17.

DELIB 2016-17 : CONVENTION TRIPARTITE DE GESTION DE COMPÉTENCE « INFRASTRUCTURES DE CHARGES DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES » ENTRE PMMCU, LE SYDEEL 66 ET LA COMMUNE

Le Conseil Municipal décide :

D'APPROUVER les termes de la convention tripartite de gestion de compétence « infrastructure de charges de véhicules électriques » entre PMMCU, le SYDEEL 66 et la commune,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer ladite convention et tous les documents afférents à ce dossier,

DE DIRE que les crédits de dépenses seront inscrits au budget 2017 et suivants.

VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

DELIB 2016-18 : DEMANDE DE PLANTS AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL POUR LA PLANTATION DE HAIES BOCAGÈRES SUR LE PAEN

Le Conseil Municipal décide :

DE VALIDER la proposition de plantations telle que présentée et se composant de :

- 10 Oliviers
- 20 Grenadiers

- 35 Cornouillers sanguin
- 30 Filaires
- 10 Frênes oxyphille

DE DEMANDER au Conseil Départemental l'attribution de plants produits par la pépinière départementale selon la liste ci-dessus,

DE PRÉCISER que ces plantations sont destinées à la plantation de haies bocagère dans le PAEN de Canohès,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette délibération.

VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

AFFAIRES DIVERSES

QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30.

Jean-Louis CHAMBON